



NOM _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	
Prénom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	
Établissement scolaire : _____	Classe fréquentée : _____
NOM _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	
Prénom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	
Établissement scolaire : _____	Classe fréquentée : _____
NOM _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	
Prénom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	
Établissement scolaire : _____	Classe fréquentée : _____
NOM _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	
Prénom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	
Établissement scolaire : _____	Classe fréquentée : _____

**Nouvelle
Familie**

Dossier Familial

Année scolaire 2016 / 2017

Multi Accueil « les diabolins », Garderies périscolaires, Temps d'Activités Périscolaires, Accompagnement Scolaire, Restaurant scolaire public, l'Accueil de Loisirs Ty Colo et la Maison de la Jeunesse.

Afin d'assurer la qualité de traitement de votre dossier, merci d'écrire en MAJUSCULE

JUSTIFICATIFS A JOINDRE AU DOSSIER (Tout dossier incomplet sera refusé)

Pour chaque enfant, merci de bien vouloir fournir les pièces suivantes :

- Attestation d'Assurance Responsabilité Civile
- Certificat médical en cas d'allergie, de régime alimentaire ou de PAI
- Certificat médical indiquant « **ne pas avoir constaté d'inaptitude à la vie en collectivité ni de contre indication à la pratique des activités physiques et sportives proposées dans le cadre d'un accueil de loisir et à jour avec ses obligations vaccinales.** »
- Test anti-panique de natation obligatoire **pour accéder aux activités nautiques** proposées par L'Accueil de Loisirs Ty-Colo (3/11 ans) ou la Maison de la Jeunesse (12/17 ans). Voir l'explication en dernière page.

Si vous souhaitez le prélèvement automatique :

- Formulaire SEPA de demande et d'autorisation de prélèvement ET un relevé d'Identité Bancaire
- Relevé d'Identité Bancaire

Pour le Multi Accueil : La fiche enfant sera établie lors de l'entretien avec l'équipe de direction.

- Justificatif de domicile
- Attestation de travail des parents

A RETOURNER AU PLUS TARD LE 1 JUILLET 2016

A L'ACCUEIL ENFANCE JEUNESSE ÉDUCATION (En Mairie)

Fiche Famille

FACTURATION

DESTINATAIRE DES FACTURES : Sachant que les parents divorcés ou séparés doivent s'accorder sur le destinataire des factures, ils ne peuvent donc pas cocher Père et mère

- Père et mère Mère Père
- Autre situation (merci de préciser la situation et/ou d'indiquer le nom et l'adresse de facturation si elle diffère des coordonnées des parents) :

REGLEMENT DE LA FACTURE PAR PRELEVEMENT AUTOMATIQUE :

- Je/nous souhaite(ons) opter pour le prélèvement automatique*

* Merci de fournir un R.I.B. et de compléter le mandat de prélèvement SEPA fourni dans ce dossier.

- Je/nous refuse(ons) le prélèvement automatique cette année.

TRAITEMENT INFORMATIQUE DES DONNEES

Les informations recueillies par la Mairie de Saint-Renan font l'objet d'un traitement informatique destiné à assurer la prise en charge de vos enfants sur tous les temps périscolaires et de loisirs.

Seuls les professionnels de la Ville, dans le cadre de leurs missions, sont destinataires de ces informations.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés », la consultation des données vous concernant est possible sur simple demande écrite auprès de : Monsieur Le Maire, Mairie de Saint-Renan, place Léon cheminant 29290 Saint-Renan.

SIGNATURES

Je déclare /Nous déclarons exacts les renseignements portés dans ce dossier et acceptons les règlements intérieurs

Je m'/nous nous engage(ons) à signaler tous changements modifiant les informations mentionnées.

Fait à : _____

Le : _____

Signature du père :

Signature de la mère :

Test préalable à la pratique des activités nautiques en Accueil de Loisirs

selon arrêté du 25 avril 2012 portant application de l'article R. 227-13
du code de l'action sociale et des familles

En Accueil de Loisirs, la pratique des activités de canoë-kayak et disciplines associées, de descente de canyon, de ski nautique et de voile est subordonnée à la production d'une attestation délivrée par un maître nageur sauveteur. Ce document doit attester de la capacité du pratiquant à se déplacer dans l'eau sans présenter de signe de panique dans l'épreuve suivante :

- Effectuer un saut dans l'eau
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes
- Réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes
- Nager sur le ventre pendant vingt mètres
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.

Dans un bassin ou un plan d'eau d'une profondeur au moins égale à 1,80 m. Le test peut être effectué avec une brassière de sécurité sauf pour la descente en canyon.

TOUTES LES REponses

Mairie de Saint Renan
Accueil Enfance Jeunesse Éducation
12 place Léon CHEMINANT- BP 80076 - 29290 SAINT-RENAN

Tel: 02.98.84.90.63

enfancejeunesse@saint-renan.fr